

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNOFI-RENDEMENT 2 Parts I : ISIN FR0010629352 Société de gestion : UNOFI-GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des marchés financiers : Obligations et autres titres de créances libellés en euros.

L'objectif du FCP est, au moyen d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 1 an, en s'exposant principalement aux marchés de taux des pays de la zone euro par le biais d'investissements en titres en direct. La priorité est donnée à la prudence puisque l'objectif est de procurer un revenu trimestriel régulier pour la part distributive, tout en essayant de préserver à moyen terme la valeur du capital investi.

La gestion du FCP ne saurait être liée à un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Cependant, à titre indicatif, la performance du fonds pourra être comparée à celle de l'indice €STR (Euro short-term rate) capitalisé majoré de 8,5 points de base.

L'€STR est un taux à court terme en euros, publié quotidiennement par la BCE, qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

Le fonds sera investi directement en produits de taux (obligations et autres titres de créance) de tous types (incluant les instruments du marché monétaire et les titres intégrant des dérivés), libellés en euro ou accessoirement en devises. Ces instruments de toutes maturités et zones géographiques seront émis par des émetteurs souverains (membres de l'OCDE), publics ou privés. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces prises de position reposent sur un processus de gestion discrétionnaire faisant appel aux prévisions macro-économiques de la société de gestion.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 2.

La sélection des émetteurs est réalisée dans l'univers « Investment Grade » avec une notation minimale à l'achat de BBB- pour les obligations et de A3 pour les instruments du marché monétaire selon Standard & Poors, ou avec une notation jugée équivalente par la société de gestion.

Toutefois, si des titres sont dégradés et passent sous la limite de la notation minimale après l'achat, le FCP ne s'oblige pas à vendre ces titres.

Les instruments dérivés pourront être utilisés, dans le cadre de la gestion, pour couvrir le portefeuille contre le risque de taux.

Le FCP sera exposé de 0 à 100% de l'actif net à l'ensemble des marchés de taux de la zone euro et/ou libellés en euros.

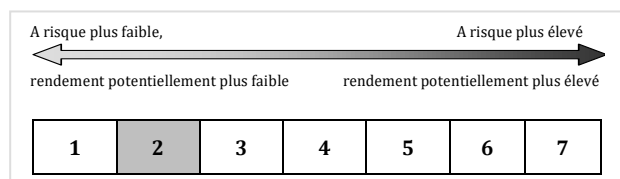
La part I est une part de capitalisation, c'est-à-dire que les revenus nets revenant à cette part sont intégralement réinvestis.

La durée de placement minimum recommandée est supérieure à 1 an.

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur.

Les instructions de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux ou de fermeture de la Bourse de Paris, au plus tard à 11h00 pour être exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même (centralisation à cours inconnu).

Profil de risque et rendement



Cet indicateur synthétique permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

Le niveau de risque de ce FCP reflète son exposition majoritaire aux risques liés aux marchés des obligations publiques ou privées libellés en euros sur lesquels il est investi.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur sont :

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire la faillite de ce dernier, qui aura un impact négatif sur le cours de l'obligation détenue, en directe ou par un OPC sous-jacent et pourra donc entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FCP.

Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes d'échanges sans faire baisser ou monter significativement le prix des actifs.

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Pour plus d'informations sur les risques, l'investisseur peut se reporter au prospectus du FCP.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

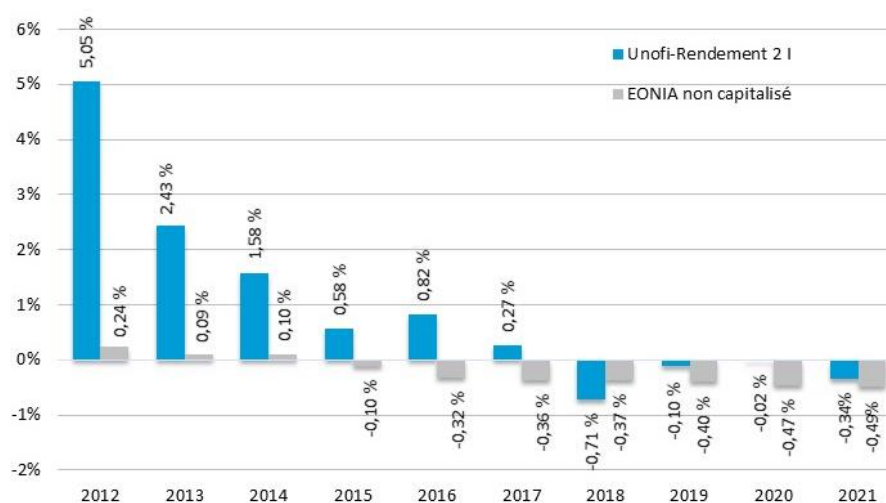
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,50 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** indiqués sont basés sur les coûts du dernier exercice clos en septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de l'Union notariale financière www.unofi.fr ou sur simple demande auprès de la direction administrative de la société de gestion.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées sont nettes de frais (hors droits d'entrée et de sortie éventuels).

Les performances de l'indice présentées à titre de comparaison ne tiennent pas compte des éléments de revenus distribués.

Date de création de la part I : 16 juin 2008

Les performances passées sont calculées en Euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : la valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou d'un conseiller fiscal.

Responsabilité : la responsabilité d'UNOFI-GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le FCP peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.unofi.fr.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Information sur la politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.unofi.fr et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.